



GRAND CONSEIL

Secrétariat général

Election reportée

ELECTION JUDICIAIRE

Conformément à la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour :

E 1964 Election d'une ou d'un Juge assesseur au Tribunal administratif de première instance, spécialisé dans les affaires fiscales pour statuer en matière fiscale (pris en dehors de l'administration), en remplacement de M. Claude MIFFON, démissionnaire (entrée en fonction immédiate)

Les candidatures doivent être accompagnées d'un curriculum vitae (art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil - LRG, B 1 01).

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature :

- a) une attestation de droits civiques (indiquant l'exercice des droits politiques et la domiciliation dans le canton de Genève) ;
- b) un certificat de bonne vie et mœurs ;
- c) une attestation de l'office des poursuites ;
- d) une attestation de l'office des faillites ;
- e) un document attestant d'une spécialisation en matière fiscale ;
- f) une déclaration de non-incompatibilité (voir articles 6 et 9 LOJ, E 2 05).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 30 mai 2012 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des **7 et 8 juin 2012**.

Le sautier :
Maria Anna Hutter

Publications dans la Feuille d'avis officielle : 15, 22 et 25 mai 2012

Copie : Bureau du Grand Conseil, Conseil d'Etat, Commission de gestion du Pouvoir judiciaire, Chefs de groupe, Secrétariat des partis politiques, Conseil supérieur de la magistrature et Commission judiciaire interpartis

INSCRIPTION

Nom, prénom :

Date de naissance : Lieu d'origine :

Domicile:
.....

Profession : Parti politique :

Tél. prof. : Tél. portable :

Signature : E-mail :